



HAL
open science

Les tiers-lieux en France : quelle place pour les zones hors métropole ?

Guy Baudelle, Sébastien Bourdin, Louis-Thibault Buron, Clément Marinos

► To cite this version:

Guy Baudelle, Sébastien Bourdin, Louis-Thibault Buron, Clément Marinos. Les tiers-lieux en France : quelle place pour les zones hors métropole?. *EchoGéo*, 2023, 63, 10.4000/echogeo.24610. hal-04302219

HAL Id: hal-04302219

<https://hal.science/hal-04302219v1>

Submitted on 6 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Les tiers-lieux en France : quelle place pour les zones hors métropole ?

Third Places in France: What Role for Areas Outside the Metropolis?

Guy Baudelle, Sébastien Bourdin, Louis-Thibault Buron et Clément Marinos



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/24610>

ISSN : 1963-1197

Éditeur

Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586)

Référence électronique

Guy Baudelle, Sébastien Bourdin, Louis-Thibault Buron et Clément Marinos, « Les tiers-lieux en France : quelle place pour les zones hors métropole ? », *EchoGéo* [En ligne], 63 | 2023, mis en ligne le 30 juin 2023, consulté le 15 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/24610>

Ce document a été généré automatiquement le 15 août 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Les tiers-lieux en France : quelle place pour les zones hors métropole ?

Third Places in France: What Role for Areas Outside the Metropolis?

Guy Baudelle, Sébastien Bourdin, Louis-Thibault Buron et Clément Marinos

Cet article a reçu le soutien financier de l'Agence nationale de la recherche française dans le cadre du projet international "PERI#WORK" (convention ANR-18-CE22-0010-01).

Introduction

- 1 Les tiers-lieux (TL) ont été définis comme des espaces se distinguant aussi bien des bureaux ordinaires de l'entreprise que de la sphère domestique (Oldenburg, 1989). Il s'agit principalement d'espaces de *coworking*, de *fablabs* ou de formules mixtes dont les dénominations varient (*maker spaces*, *hacker spaces*, *living labs*) mais qui en font des espaces productifs. Ces espaces collaboratifs représenteraient une opportunité de développement pour les territoires à travers leur capacité à encourager l'innovation, la créativité et la mise en réseau pour les petites entreprises, les start-ups et les travailleurs indépendants (Pecqueur et Nadou, 2018 ; Boutillier *et al.*, 2020). Ils influenceraient les mutations du système productif (Baudelle et Fache, 2015) en attirant de nouveaux travailleurs qualifiés et en participant au renouvellement des activités productives, tout en renforçant la diversité économique des territoires, y compris hors métropole.
- 2 On relève encore très peu d'études sur leur répartition spatiale dans un cadre national alors qu'ils se multiplient dans les villes moyennes et petites et même à la campagne. La littérature continue néanmoins de les présenter comme un phénomène essentiellement métropolitain. Notre objectif est de réaliser une analyse exploratoire de la distribution spatiale en France métropolitaine à partir d'une analyse typologique. L'échelle choisie

est la zone d'emploi (ZE), la plus pertinente pour examiner la dynamique de l'espace économique. En complément, nous proposons à titre d'hypothèse une lecture socio-historique et théorique pour rendre compte de disparités de localisation non explicables par les variables classiques.

- 3 L'article examine la densité relative des TL par ZE et ses relations avec des déterminants socioéconomiques susceptibles de l'expliquer. Les variables retenues sont fondées sur l'hypothèse principale selon laquelle la dynamique fondatrice des TL est d'autant plus forte que le territoire est sous-équipé et fragile. Cela conduit à réévaluer les interprétations théoriques dominantes de leur localisation géographique (Moriset, 2013 et 2017).
- 4 Après avoir montré que la répartition des TL n'a guère fait l'objet d'une étude à l'échelle nationale puis résumé les principaux facteurs explicatifs avancés par la littérature et nos hypothèses théoriques, on présente la base de données et la méthodologie adoptée, puis les résultats produits à partir d'une analyse typologique. La conclusion discute des résultats obtenus.

Revue de littérature

Études de cas et analyses théoriques ont privilégié les métropoles

- 5 « L'envolée » des TL (Moriset, 2017) n'a qu'une dizaine d'années (Spinuzzi, 2012) mais leur nombre aurait été multiplié par douze à travers le monde entre 2011 et 2017 pour atteindre 22 000 fin 2019 (Deskmag, 2019). Du fait notamment de la crise sanitaire et du développement du télétravail, l'effectif pourrait approcher les 42 000 dès 2024 (Statista, 2022). Certaines études prévoyaient leur expansion continue (Roth et Mirchandani, 2016) avant la pandémie qui semble n'avoir freiné le processus à court terme que pour mieux l'amplifier au-delà (Leducq, 2021 ; Manzini Ceinar et Mariotti, 2021).
- 6 La recherche a privilégié les espaces métropolitains (Jamal, 2018 ; Leducq, 2020) dans le cadre de monographies (Capdevila, 2015 ; Liefooghe, 2016 ; Mariotti, Pacchi et Di Vita, 2017 ; Müller, 2018 ; Zhou, 2018 ; Braune, 2019 ; Fiorentino, 2019 ; Huang *et al.*, 2020 ; etc.). La plupart des auteurs font en effet des TL un attribut des grandes métropoles voire le symbole de la métropolisation (Bourdin, 2017 ; Moriset, 2017). Les TL sont décrits comme des marqueurs de l'économie de la connaissance (Capdevila, 2013 ; Liefooghe, 2014 ; Jamal, 2017) et des vecteurs d'innovation (Genoud et Moeckli, 2010), les métropoles étant classiquement considérées comme les hauts-lieux de la créativité (Landry, 2000 ; Storper et Venables, 2004 ; Cohendet, Grandadam et Simon, 2010 ; Moriset, 2013, 2017 ; Lee et Rodríguez-Pose, 2014 ; Mariotti, Akhavan et Rossi 2021).
- 7 On relève pourtant la diffusion croissante des TL aux villes petites et moyennes. Dès 2012 aux États-Unis, un nouveau TL sur huit a été ouvert dans un centre de moins de 20 000 habitants (Deskmag, 2013). En Europe, un quart des TL sont désormais localisés dans des villes de moins de 100 000 habitants (Deskmag, 2018). En France, le promoteur Bouygues (2021) observe leur succès croissant en ville moyenne.
- 8 Aussi les études sur les TL hors métropole se développent-elles (Selada, Vilhena da Cunha et Tomaz, 2011 ; Jamal, 2018 ; Liefooghe, 2018 et 2019 ; Besson, 2017a ; Salgueiro, Puel et Fernandez, 2017 ; Leducq et Ananian, 2019 ; Krauss et Tremblay, 2019). Certains y voient de possibles activateurs du développement territorial dans les

zones de faible densité (Salgueiro, 2015 et 2017 ; Fuzi, 2016 ; Jamal, 2018 ; Lorre, 2018 ; Pechlaner et Innerhofer, 2018) dont la pandémie de Covid devrait accroître l'attractivité pour les TL (Flipo, 2020 ; Mariotti et Di Matteo, 2020 ; Manzini Ceinar et Mariotti, 2021 ; Mariotti et Akhavan et Rossi 2021), en phase avec leur attrait résidentiel croissant (D'Alessandro *et al.*, 2021). Le potentiel de développement des petites localités ne cesse en effet d'être réévalué, comme en Allemagne (Steinführer, Porsche et Sondermann 2021) où les métropoles ont vu leur population diminuer pour la première fois depuis de nombreuses années (Fabricius, 2021) alors que la numérisation conjuguée aux nouvelles aspirations résidentielles y ont favorisé la résilience des villes moyennes (Grabski-Kieron et Boutet, 2022). De même en France, le solde migratoire de cette strate est passé de 0,7 pour 1000 ménages (entre mars 2019 et mars 2020) à 2,2 (de mars 2020 à mars 2021) (Milet, Meyfroidt et Simon, 2022). Bien qu'inégal, le phénomène des zoom towns favorisé par le télétravail semble devoir favoriser « la reconquête des villes moyennes » (Talandier, 2021 ; Le Nadant et Marinos, 2020).

- 9 Cette diffusion des TL sur l'ensemble du territoire pourrait ainsi engendrer une nouvelle géographie de la productivité par l'intermédiaire du travail à distance, notamment des travailleurs qualifiés. Cette tendance, qui se développe depuis une quinzaine d'années, tend à ouvrir de nouvelles opportunités d'installation des individus sur les territoires à la recherche d'un « mode de vie sain et durable » (LOHAS : Lifestyle of health and sustainability) (Hämeenaho, 2013). Un nombre croissant d'entreprises offre la possibilité à leurs salariés de résider à distance des bureaux et des sièges sociaux, certaines s'organisant de manière totalement décentralisée (full remote companies). Dès lors, les individus concernés envisagent de choisir leur lieu de vie et leur lieu de travail dans des territoires jusqu'à présent mal dotés en travailleurs qualifiés (Ferchaud *et al.*, 2023). Cette tendance interroge la capacité des TL accueillant ces mêmes travailleurs à générer de la valeur et à devenir davantage productifs.

La distribution des tiers-lieux à l'échelle nationale n'a guère été éclairée

- 10 Les facteurs généraux (socio-économiques, technologiques, culturels...) présidant à cette « prolifération » (Merkel, 2015) planétaire ont été amplement explorés (Scallerez et Tremblay, 2017 ; Jamal, 2018 ; Krauss et Tremblay, 2019 ; Leducq, Demazière et Coquel, 2019 ; Mariotti et Akhavan, 2020). Les théories mobilisées pour expliquer leur succès global et le leadership des métropoles n'ont toutefois qu'une dimension géographique modeste (Merkel, 2015 ; Fuzi, 2016 ; Waters-Lynch *et al.*, 2016). Seules les théories de l'isolement social et professionnel rendent compte de leur diffusion aux espaces non métropolitains (Howells, 2012 ; Moriset, 2017).
- 11 Notre revue de la littérature indique que l'implantation des TL à une échelle nationale n'a ainsi guère été étudiée, confirmant d'importants états de l'art antérieurs (Gandini, 2015 ; Waters-Lynch *et al.*, 2016 ; Liefoghe, 2018 ; Leducq et Ananian, 2019). Les rares analyses conduites à cette échelle ne fournissent guère d'explications sur la répartition. Tel examen du cas slovaque se contente d'inventorier les TL par ville sans en interpréter la géographie (Holienka et Racek, 2015). Les différentes enquêtes menées à l'échelle du Japon n'interrogent pas davantage leur spatialisation (Uda et Tomakazu, 2016). Un travail d'ensemble sur la Suisse constate la diffusion croissante des TL aux petites localités (30 % des créations récentes) sans l'expliquer (Patt, 2019). Une étude

sur les seules métropoles russes suggère quelques facteurs explicatifs (sans les tester) : intensité de l'innovation, nombre de « communautés virtuelles » et existence d'une culture freelance, phénomènes plus répandus dans les grandes villes (Rutkauskas *et al.*, 2019). Des coûts de location inférieurs favoriseraient également les TL (Avdikos et Kalogerisis, 2016 ; Patt, 2019) même si Merkel (2015) juge un peu courte cette hypothèse d'un « urbanisme low cost ».

- 12 Les modèles de diffusion spatiale des innovations (Hägerstrand, 1952 ; Crescenzi, Rodriguez-Pose et Storper, 2007 ; Caragliu et Nijkamp, 2016) semblent pertinents puisque l'apparition des TL au sommet de la hiérarchie urbaine puis leur diffusion aux autres échelons correspond à une diffusion hiérarchique classique (Besson, 2017b ; Liefoghe, 2019). Liefoghe (2018) l'identifie à l'échelle régionale dans l'ancien Nord-Pas-de-Calais tout comme Leducq *et al.* (2019) pour les villes intermédiaires du Centre-Val de Loire depuis Paris vers les capitales régionales, puis les villes moyennes, les petites et la campagne, les créations étant aiguillonnées par le souci de reconversion économique de petits centres industriels, ce que Fuzi (2016), Liefoghe (2016) et Jamal (2017) confirment respectivement pour le sud du Pays de Galles, la Wallonie et l'Ontario, même si en général les villes ouvrières manquent à l'appel (Boutillier, 2008 ; Moriset, 2013 ; Boutillier et Ross, 2021). L'Italie, seule réelle étude de cas nationale disponible, confirme l'écrasante prééminence métropolitaine du nombre d'espaces de coworking mais aussi leur diffusion vers les périphéries (16 % du total) (Mariotti et Di Matteo, 2020 ; Mariotti, Akhavan et Rossi 2021).

Une base de données inédite : intérêt et limites

- 13 De telles études nationales, que Leducq *et al.* (2019) appellent de leurs vœux, restent rares en raison de la difficulté de leur dénombrement, compliqué par la pluralité des formes juridiques (S.A., coopératives, associations...) et l'absence fréquente de correspondance avec les nomenclatures d'activités.
- 14 Le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) a cependant réalisé un recensement en s'appuyant sur la Mission Coworking et Territoire dépêchée par le Ministère de la cohésion des territoires en vue de faire des TL des « catalyseurs locaux » vu leur rôle supposé pour (re)dynamiser les territoires (Levy-Waitz, 2018). Cette banque de données d'une valeur exceptionnelle compte tenu de la rareté de tels inventaires répertorie 1504 tiers-lieux en France métropolitaine à partir de plusieurs sources privées et publiques¹.
- 15 Elle distingue les espaces de coworking des fablabs (23 %). On sait cependant la frontière entre ces deux types souvent difficiles à déterminer, la plupart étant mixtes. Compte tenu de cette incertitude et leur fonction foncièrement économique (Burret, 2017 ; Lorre, 2018 ; Krauss et Tremblay, 2019), on a pris en compte la totalité des TL pour éviter tout biais, d'autant que les tests effectués en ôtant les fablabs exclusifs et les espaces indéfinis n'ont pas modifié substantiellement les résultats.
- 16 L'autre lacune apparente de la BD est l'absence d'informations sur la taille et la fréquentation des TL. Cet article ne porte cependant pas sur le nombre de places disponibles ou de postes occupés rapportés à la population, étude déjà partiellement conduite (Andrieu, Delabos et Maillet, 2019). Il vise à analyser la répartition spatiale d'une innovation au sens commun mais aussi dans l'acception de la théorie de la diffusion géographique, à savoir tout nouveau phénomène situé dans l'espace (Saint-

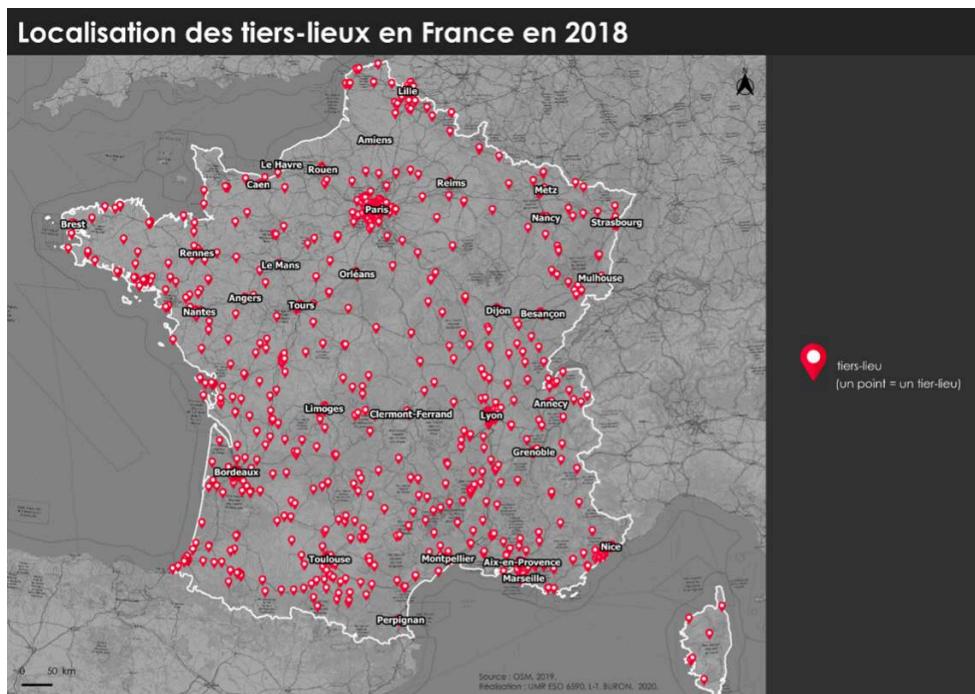
Julien, 1985 ; Morril, Gaile et Thrall, 1988 ; Cliff et Haggett, 2005). De ce point de vue, la taille, le statut ou la fréquentation ne sont pas des variables significatives. Le TL est considéré en soi comme une innovation dont on étudie la distribution spatiale (Liefoghe *et al.*, 2022).

- 17 En revanche, comme la base ne précise pas la date de création, on ne peut tester l'hypothèse évoquée d'une diffusion spatiale hiérarchique. Nous en avons donc formulé d'autres.

Analyser la répartition spatiale des tiers-lieux : hypothèses théoriques

- 18 Nous avons logiquement retenu comme cadre d'analyse la zone d'emploi (ZE), soit « l'espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent » selon la définition de l'INSEE. Les zones d'emploi ont l'avantage de représenter un bassin doté d'une unité géographique et surtout économique qui permet de formuler des hypothèses liées au travail, de préférence à la maille plus générale des bassins de vie INSEE qui ne fait plus référence à l'emploi depuis 2012².
- 19 La cartographie montre que 225 des 303 ZE de France métropolitaine (soit 74 %) comptent au moins un TL mais que leur répartition n'est pas homogène (illustration 1).

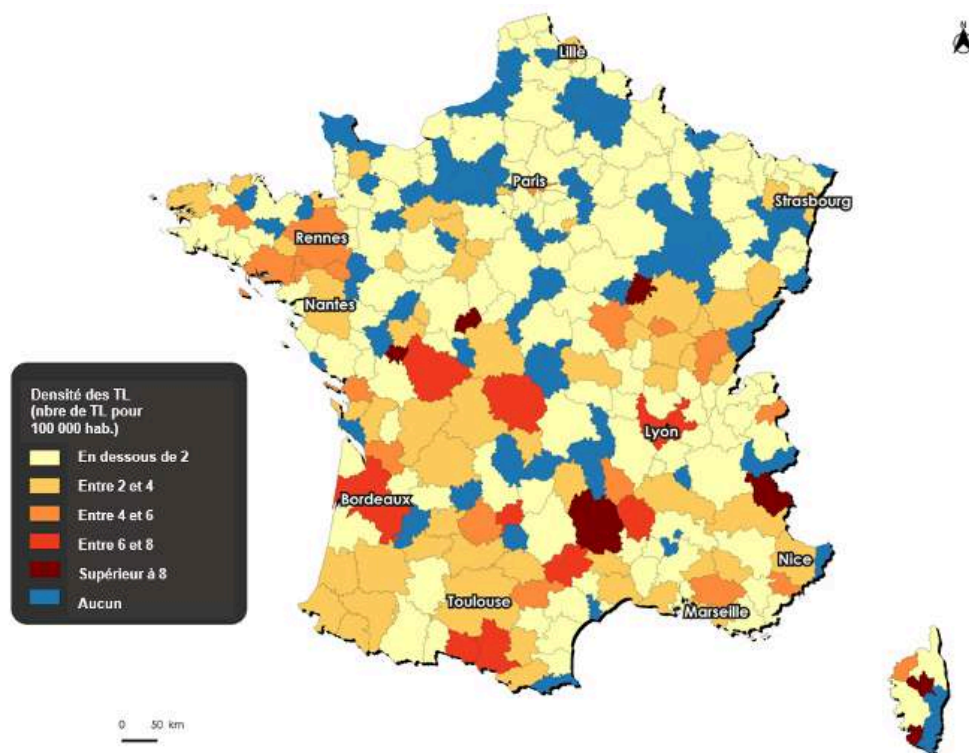
Illustration 1 - Localisation des tiers-lieux en France métropolitaine



Source : Levy-Waitz, 2018.

- 20 Une mesure de densité relative permet de mieux appréhender ces disparités de localisation. C'est pourquoi nous avons retenu l'indicateur du nombre de TL pour 100 000 habitants pour chaque ZE (illustration 2).

Illustration 2 - Densité de tiers-lieux par zone d'emploi



Sources : d'après Levy-Waitz, 2018.

- 21 Si les TL étaient encore un marqueur métropolitain, ils devraient être surreprésentés dans les ZE les plus peuplées. Or, même s'ils restent plus nombreux en valeur absolue dans les principales agglomérations, 46 % d'entre eux sont désormais situés en dehors des Métropoles officielles (au sens de la loi MAPTAM) (Levy-Waitz, 2018) (illustration 2). Les ZE de Lyon et Bordeaux arrivent respectivement à la 2^e et 6^e place par leur population mais seulement en 13^e (64 TL/million d'habitants) et 14^e (62 TL/million d'habitants) positions pour la densité, loin derrière les ZE rurales de Corte (1^e rang, 161 TL/million d'habitants) et de Lozère (2^e place, 144 TL/million d'habitants). L'absence de surperformance métropolitaine au regard de cet indicateur est telle que la ZE de Nice (5^e, 270 000 habitants) compte autant de TL (3) que celle de Figeac, ville moyenne de 40 000 habitants. De même, la ZE de Dax compte quatre fois plus de TL (8) que celle de Montélimar (2) pour une population identique (180 000 habitants). En somme, ni le poids des territoires ni leur qualité de métropole ne semblent expliquer la concentration des TL. Rapportée au nombre d'habitants, la densité de TL est même plus faible dans les métropoles qu'en dehors. On observe de surcroît des écarts notables entre ZE métropolitaines de même taille comme Lille, Rennes et Rouen, le nombre de TL étant nettement plus faible dans cette dernière, ce qui confirme l'absence d'attractivité métropolitaine généralisée pour les TL (illustrations 1 et 2).
- 22 Au regard de ce constat, notre hypothèse principale est que la dynamique fondatrice des TL est d'autant plus forte que le territoire est sous-équipé et fragile. Loin de faire des TL, l'indicateur d'une compétitivité métropolitaine différentielle, cette hypothèse originale considère qu'on devrait donc trouver en proportion davantage de TL d'une part dans les bassins éloignés des grands centres urbains pourvoyeurs d'emplois et d'autre part dans ceux en difficulté, les deux types pouvant se recouper. La création de

TL serait d'autant plus intense que le territoire offre moins d'opportunités professionnelles, en raison du plus grand éloignement des grands pôles d'emploi et/ou d'un chômage plus élevé.

- 23 Dans ces territoires économiquement déprimés – en particulier dans les bassins d'industrialisation précoce – ou géographiquement enclavés, les TL viendraient offrir aux travailleurs indépendants, souvent en reconversion, des services appropriés notamment pour se constituer des réseaux socioprofessionnels – ce qui est l'une de leurs fonctions reconnues pour les solopreneurs (Stam et van de Vrande, 2017) et autres entrepreneurs ruraux isolés (Beyers et Lindahl, 1996 ; Boboc *et al.*, 2014) malgré les réserves qu'ont suscitées les rêves de telecottages (Qvortrup, 1989 ; Forester, 1989). Les TL jouent ainsi un rôle de plateforme d'intermédiation entre le tissu local et ses usagers (Fabbri et Charue-Duboc, 2016). Les enquêtes auprès de fondateurs et utilisateurs de TL de différents pays ont montré qu'ils répondent à un besoin non satisfait de locaux pour les travailleurs indépendants de zones rurales mal équipées (Le Nadant, Marinos et Krauss, 2018 ; Krauss et Tremblay, 2019), ce qui conduit à réévaluer les interprétations théoriques dominantes focalisées sur les zones métropolitaines (Moriset, 2013 et 2017). Le suréquipement relatif (rapporté à la population) de l'espace rural est d'ailleurs la règle pour l'ensemble des services publics et privés (Morel, 2005).
- 24 De même, les espaces en déclin économique (Fuji, 2016 ; Liefoghe, 2016 ; Jamal, 2017 ; Leducq, Demazière et Coquel, 2019) seraient davantage enclins à créer des TL à destination des free lancers et travailleurs précaires notamment dans le cadre d'une « économie de la débrouille » (gig economy) (Wright *and al.*, 2017). Selon cette hypothèse, le chômage de longue durée pourrait induire une demande d'espaces de travail de la part d'actifs finissant par créer leur entreprise, faute de mieux (Amit et Muller, 1995 ; Audretsch, Dohse et Niebuhr, 2015).
- 25 Dans le même ordre d'idée, les TL permettent de compenser les difficultés d'accès aux ressources numériques (4G et fibre optique) pour les lieux isolés souffrant d'enclavement digital. Les TL sont alors vus comme pourvoyeurs de services, davantage toutefois aux yeux des entrepreneurs des services que de l'industrie (Beyers et Lindahl, 1996 ; Boboc *et al.*, 2014 ; Mariotti, Akhavan et Rossi, 2021).
- 26 Enfin, plus accessoirement, nous avons repris à notre compte l'hypothèse selon laquelle les TL répondraient au souci des actifs de réduire l'ampleur de leurs migrations pendulaires (Leducq, Demazière et Coquel, 2017 ; Scaillerez et Tremblay, 2017 ; Leducq *et al.*, 2019).

Sources et méthodologie

Les variables

- 27 Notre objectif est d'expliquer la concentration des TL par ZE. Afin de neutraliser l'effet taille des grandes métropoles, nous n'avons donc pas retenu le chiffre brut mais le nombre de TL par habitant pour chaque ZE. Pour tester nos hypothèses au regard des faits stylisés (illustration 1) et de l'état de l'art, nous avons sélectionné un certain nombre de variables disponibles (tableau 1).

Tableau 1 - Statistiques descriptives

Image 10005A200000515400001EF3DF6BC8DEAB90AF57.emf

Description	Date	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type
TL	2018	0,00	16,10	1,82	2,16
popEvol	1990-2018	-18,47	60,44	11,30	14,28
PopTot	2018	111,38,00	5984701,00	21,2068,39	415114,05
DensPop	2018	12,50	9179,00	180,87	605,89
CreaEnt	2018	7,20	23,60	12,14	2,41
ServMarch	2018	38,60	71,40	52,47	5,17
Ent1to9	2018	20,40	34,10	28,10	2,80
EnsSup	2018	23,30	60,70	35,08	6,14
EmpAgri	2016	0,10	22,80	4,94	3,50
EmpIndus	2016	4,10	40,30	15,23	6,43
EmpTer	2016	49,20	89,90	72,68	7,20
ChoLT	2018	5,60	34,10	24,83	3,79
OptFibr	2019	0,00	91,60	23,32	19,52
Cov4G	2019	34,40	100,00	86,38	14,82
DomTITemps	2014	2,00	31,00	12,59	5,31
DomTIDist	2014	1,10	24,00	7,92	3,69

Source : INSEE.

- 28 Le premier groupe de variables permet de tester la relation entre les caractéristiques démographiques des ZE et leur densité en TL. La population totale et la densité sont choisies comme proxy des économies d'agglomération (Combes *et al.*, 2011) et doivent permettre d'évaluer la correspondance supposée par la plupart des auteurs entre densité de TL et métropoles. L'évolution de la population vise à vérifier l'éventuelle relation inverse entre dynamisme démographique et taux de création de TL puisqu'on a émis l'hypothèse d'une plus grande propension à la création de TL dans les espaces en déclin économique et, consécutivement, démographique (Rodríguez-Pose, 2018).
- 29 Le deuxième groupe concerne les caractéristiques du tissu économique et de sa dynamique. En conformité avec notre hypothèse relative à l'effet du travail indépendant sur la création de TL, notamment pour les actifs cherchant des réseaux professionnels, nous avons sélectionné le taux de création d'entreprise et la part des TPE proposant des services aux entreprises. Dans le même ordre d'idées, la proportion de diplômés du supérieur doit permettre d'évaluer le lien entre création de TL et qualification, sans limiter ce facteur aux seules métropoles comme le fait plus ou moins implicitement la littérature, à quelques exceptions près (Selada, Vilhena da Cunha et Tomaz, 2011 ; Salgueiro, Puel et Fernandez, 2017).
- 30 Nous proposons ensuite de tester un troisième groupe de variables relatives à l'emploi : répartition des emplois par secteur (puisque nous avons supposé le tertiaire plus porteur pour les TL) et taux de chômage longue durée (le TL étant censé refléter une demande latente d'espaces de travail de la part de chômeurs en reconversion).
- 31 Le quatrième groupe concerne l'accessibilité de la ZE aux réseaux numériques (4G et fibre optique) dans les zones les moins denses et le cinquième les navettes domicile-travail (en temps et distance) pour évaluer leur rôle éventuel.

Méthode

- 32 Afin de dresser une typologie des ZE au regard de la densité de TL, nous avons réalisé une Analyse en Composante Principale (ACP) puis une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH). Les indicateurs identifiés associés à la densité de TL ont été standardisés puis soumis à une ACP pour illustrer les facteurs socio-économiques de la localisation des TL. L'ACP évalue la relation latente entre les indicateurs (y compris la densité de TL) en utilisant une approche traditionnelle de corrélation et en résumant la

redondance des variables par l'extraction d'un nombre restreint de composantes indépendantes dérivées de la combinaison linéaire des indicateurs les plus pertinents. Un regroupement hiérarchique utilisant la distance euclidienne et la règle d'agglomération de Ward a été effectué sur la matrice composée des ZE françaises afin d'évaluer les similitudes dans la distribution spatiale des indicateurs étudiés et la densité de TL.

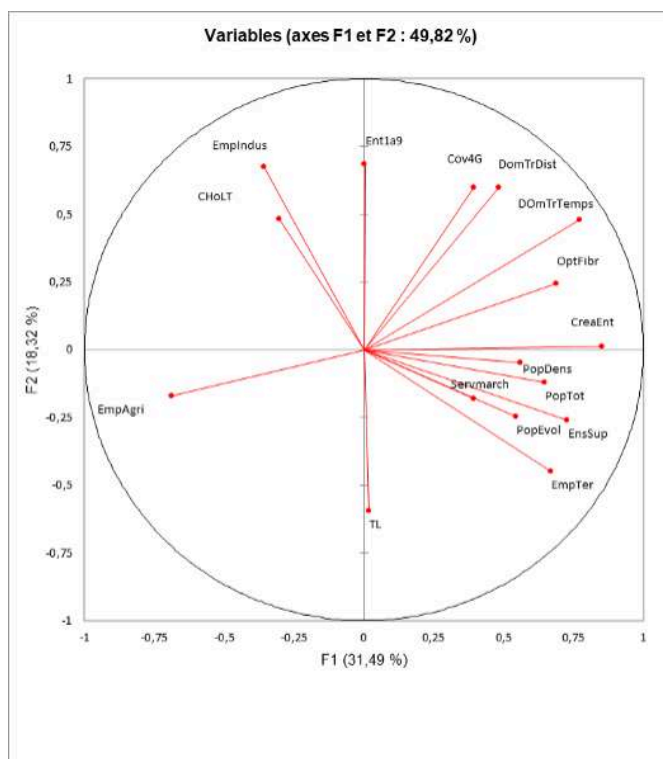
- 33 La CAH a ensuite été mobilisée pour identifier des groupes homogènes de variables avec des modèles spatiaux cohérents. Elle est utilisée pour diviser les individus étudiés en groupes homogènes. A chaque étape, des paires sont formées en fusionnant les groupes les plus proches afin de minimiser la variance intra-classe et de maximiser la variance inter-classes. La comparaison de ces deux valeurs est le critère utilisé pour définir le nombre de types. Le nombre de groupes a été choisi sur la base de l'analyse des gains d'inertie suivant la méthode de Ward (1963).

Analyse exploratoire de la géographie des tiers-lieux

Quatre types de zones d'emploi

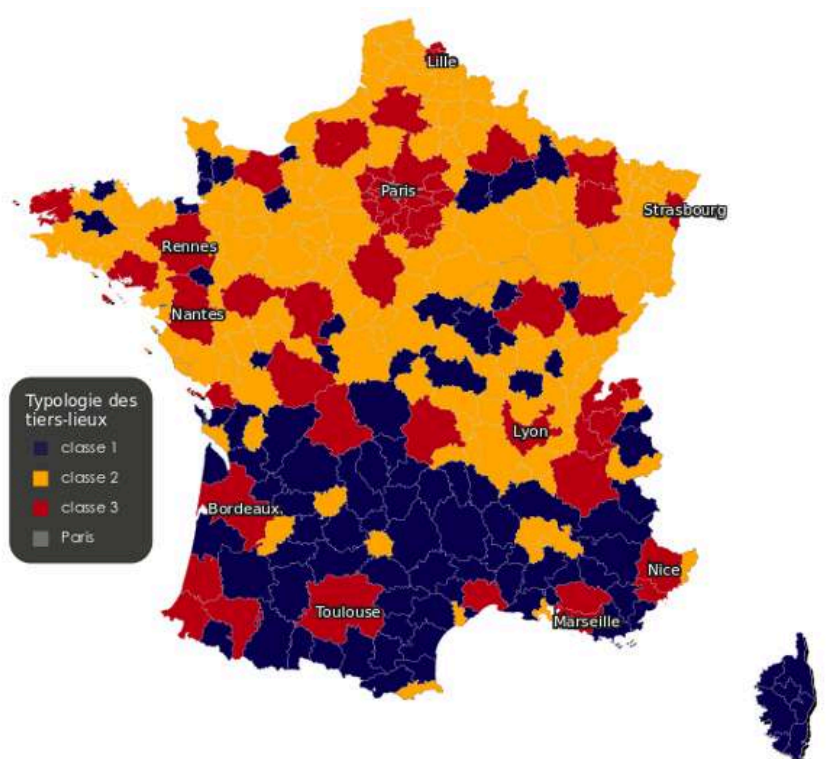
- 34 Nous avons d'abord synthétisé les variables retenues par une ACP. Les deux premiers axes factoriels constituent en général le meilleur résumé du nuage de points dans un espace à deux dimensions, ce que l'observation de la variance expliquée (qui traduit leur importance) permet de confirmer. Dans notre cas, les variances expliquées montrent que les facteurs F1 et F2 expliquent près de la moitié de la variance totale (illustration 3).

Illustration 3 - Axes factoriels 1 et 2



- 35 La position des indicateurs sur les axes factoriels F1 et F2 permet d'examiner la structure de ces axes et d'observer le poids statistique des indicateurs, en opposant deux extrêmes (valeurs proches de 1 ou de -1). Dans cet intervalle, le poids des principaux indicateurs ($> |0.4|$) est représenté illustration 4.
- 36 Le facteur F1 est bivarié et oppose les territoires ruraux et agricoles (part de l'emploi dans l'agriculture) à des territoires métropolitains (population totale, solde migratoire positif, forte création d'entreprises, part importante du secteur tertiaire, part des diplômés de l'enseignement supérieur). Le facteur 2 quant à lui met en évidence des caractéristiques de territoires industriels (part du secteur secondaire, chômage de long terme, sur-représentation des personnes effectuant de longs trajets domicile-travail). A l'opposé de cet axe, on retrouve des zones de sous-représentation des tiers-lieux.
- 37 A l'issue de l'ACP, une CAH permet de générer des classes de ZE considérées comme statistiquement homogènes. Cette CAH se fonde sur la distance entre les points (distance euclidienne multivariée) identifiés dans l'ACP (à partir des facteurs), qu'elle agrège aux centres des groupes les plus proches de manière ascendante par étapes successives (cf. annexe 1). Pour déterminer le nombre optimum de classes, nous avons utilisé la méthode de Ward qui permet d'obtenir des classes les plus homogènes possibles (en maximisant l'inertie inter-classes et en minimisant l'inertie intra-classe). Nous avons cartographié les résultats (illustration 4).

Illustration 4 - Spatialisation de la typologie des zones d'emploi



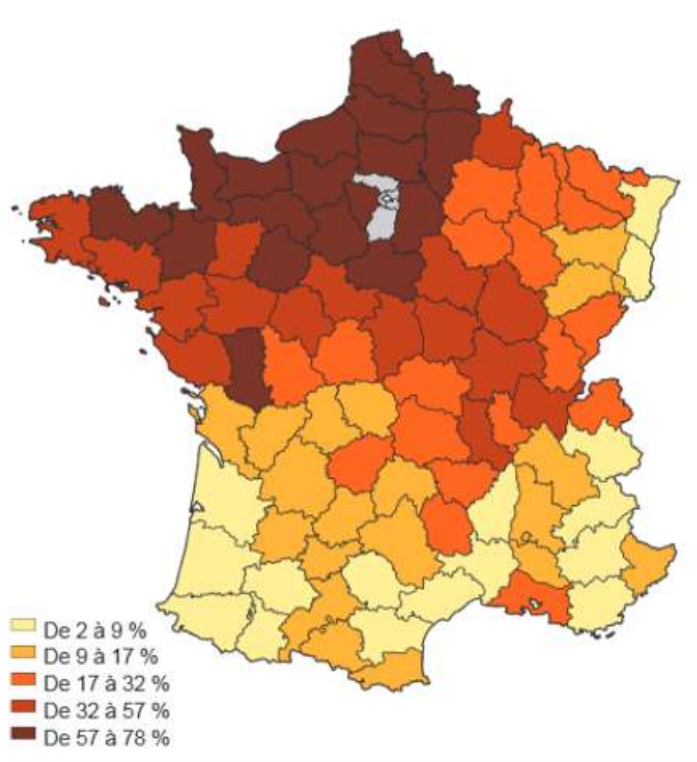
- 38 La classe 3 regroupe les ZE métropolitaines (comprenant l'Île-de-France hors Paris et les métropoles régionales) avec leurs spécificités (niveau d'éducation plus élevé, plus longues migrations alternantes, densités et population supérieures, etc.). La densité de TL n'y est toutefois pas particulièrement élevée.

- 39 Dans la classe 1, les ZE enregistrent en général une plus forte densité de TL que les autres. Elles se localisent principalement dans la moitié sud du pays et dans quelques ZE peu peuplées du Nord-Est tandis que la classe 2 est caractérisée par une sous-représentation des TL en général.

Des facteurs historiques (approche évolutionniste)

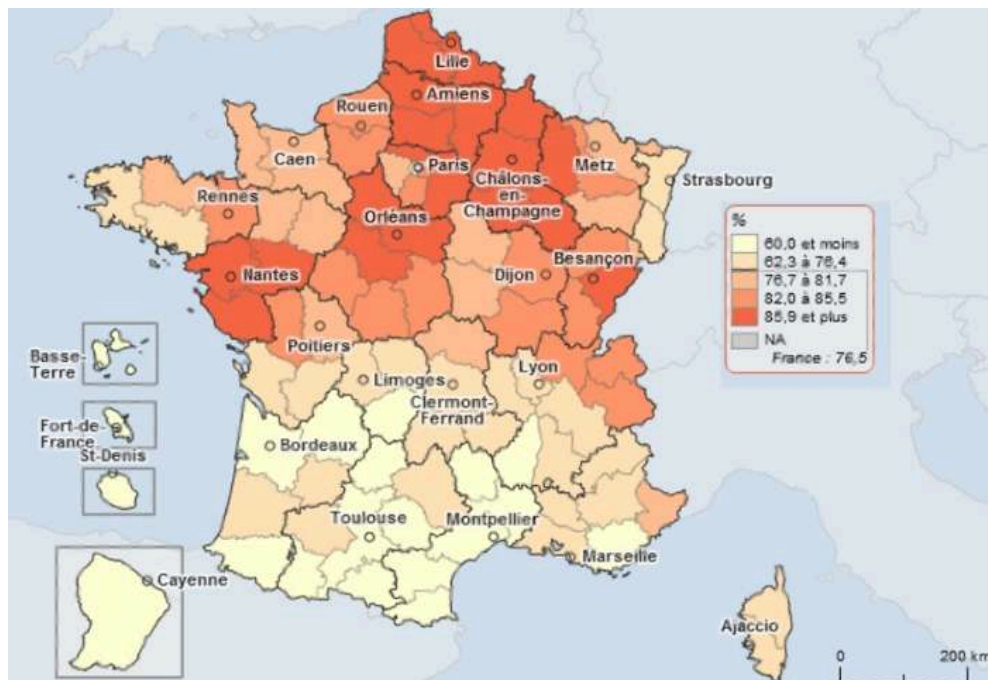
- 40 Expliquer la localisation de ces deux classes nécessite de faire appel à des facteurs historiques (les héritages économiques, culturels et anthropologiques), conformément à l'approche évolutionniste des dynamiques économiques en longue durée (Nelson et Winter, 1982 ; Boschma et Lambooy, 1999). L'interprétation qu'on propose respecte les principes de cette théorie (Witt, 2003 ; Boschma et Martin, 2010) : elle est dynamique, porte sur des processus irréversibles enracinés dans le passé et renvoie à la créativité des agents économiques (ici l'apparition des TL) comme élément majeur de l'évolution des territoires.
- 41 La géographie des classes 1 et 2 évoque en effet singulièrement une division traditionnelle de l'espace français entre Nord et Midi dont les différents critères habituels (linguistiques, anthropologiques, architecturaux, ethnographiques...) dessinent une limite courant de La Rochelle à Genève (Planhol, 1988). Le facteur hérité le plus probant est celui du mode de faire-valoir agricole qui oppose de très longue date les agriculteurs locataires de leurs terres (par fermage principalement) aux propriétaires. Même si le fermage a nettement progressé au fil des ans pour des raisons économiques, l'opposition entre la France des fermiers au nord et des propriétaires exploitants au sud est restée constante depuis les années 1940 (Farcy, 1951 ; Rey, 1983 ; Auriac et Rey, 1998 ; Levesque, Liorit et Pathier, 2011, p. 78 ; Levesque, 2014) (illustrations 5 et 6).

Illustration 5 - Fermage et faire-valoir direct en 1942 : deux France (part de la SAU en fermage)



Source : Farcy, 1951, p. 231.

Illustration 6 - Le fermage en 2010 (part de la SAU en fermage)



Source : Agreste, recensement agricole 2010.

- 42 Or, dans le système juridique traditionnel méridional de la famille-souche inégalitaire (Todd, 2015), l'aîné hérite de la terre en vertu du droit d'aînesse, contraignant les

cadets à quitter l'exploitation. Ce système familial commandant la transmission à un héritier unique est resté actif jusqu'au milieu du XX^e siècle (Bourdieu, 2002 ; Haddad, 2014). Dans le Nord, la terre est partagée entre les héritiers de sorte que le fermage est préférable pour ne pas démanteler l'exploitation. Les différents enfants peuvent aussi trouver à louer des terres ailleurs. Il en résulte une propension à l'entrepreneuriat plus élevée dans le Midi que dans le Nord(-Est), faute pour les cadets de pouvoir espérer hériter de la ferme paternelle dans le système à héritier mâle exclusif. C'est le fameux mythe des Cadets de Gascogne autrefois condamnés à l'armée et plus généralement à l'exode agricole voire, pour les plus hardis, à l'exode rural et à la migration (Sauvy, 1954) à l'instar de Rastignac qui « monte » à Paris. On peut penser que c'est pour cette raison historique que le Midi est resté plus entreprenant, ce qui pourrait encore expliquer la plus forte création de TL aujourd'hui.

- 43 La classe 2 regroupe de son côté des ZE plus industrielles que la moyenne. La carte recoupe cette fois de manière spectaculaire la part de l'emploi industriel par ZE (Tanguy et Poupard, 2011) qui oppose une grande moitié nord débordant sur la région lyonnaise, plus industrielle, au Midi. C'est une autre division traditionnelle de part et d'autre de la ligne Le Havre-Marseille (Claval, 1990) ou Saint-Malo-Grenoble (Baudelle et Fache, 2015). Au nord, la facilité historique de trouver un emploi en usine et la propension à attendre passivement l'offre de travail inculquée par le système paternaliste de la grande industrie où l'on était assisté « du berceau à la tombe », en particulier dans les vieux bassins industriels de la 1^e Révolution industrielle, expliquent aujourd'hui encore les faibles taux de création d'entreprise en dehors du sommet de la hiérarchie urbaine (Boutillier, 2008). Cet héritage persistant rend compte des indices médiocres des agglomérations anciennement industrialisées à faible créativité d'entreprises où la demande comme l'offre de TL restent limitées. Ces bassins de tradition industrielle souffrent encore de taux d'activité moindres et de qualifications basses. Leur manque d'aménités paysagères, climatiques, culturelles et patrimoniales explique aussi leur faible attrait pour les créateurs d'entreprise, mais ne saurait être exagérée, notamment pour les activités productives de leurs villes petites et moyennes (Talandier, 2014). La faible densité de TL peut s'y expliquer par une surreprésentation des demandeurs d'emploi de longue durée. On retrouve la distinction entre entrepreneuriat par nécessité (push) ou par opportunité (pull). Celui par nécessité est associé à un fort taux de chômage de longue durée (Amit et Muller, 1995 ; Audretsch, Dohse et Niebuhr, 2015). L'effet push est lié à la diminution du coût d'opportunité pour s'engager dans l'entrepreneuriat quand l'individu est en difficulté sur le marché du travail. Il est similaire à l'effet réfugié (Aubry, Bonnet et Renou-Maissant, 2015). Or, la littérature met en évidence que les entrepreneurs fréquentant des TL le font davantage par opportunité (Hurry, 2012). Ceci est confirmé par l'effet du niveau d'éducation élevé sur la densité de TL.
- 44 Des enquêtes qualitatives par entretiens auprès de fondateurs et de clients de TL réalisées dans le cadre du projet PERI#WORK dans des ZE de l'Ouest rurales mais bien dotées (classe 1) confirment un certain nombre d'hypothèses vérifiées par l'analyse statistique et spatiale (demande sociale de travailleurs en free-lance, besoin d'accès aux infrastructures Internet, souci de constituer des réseaux socioprofessionnels dans des campagnes isolées et de limiter le temps de navette) (Le Gall *et al.*, 2022).
- 45 D'autres facteurs explicatifs non testables statistiquement comme la forte identité culturelle motivant le souhait de « vivre au pays » et donc de créer son entreprise à

condition de bénéficier d'un accès de qualité à l'Internet permettraient sans doute d'éclairer la dynamique de création de TL en zone rurale. La correspondance entre la classe 1 et la France des langues d'oc (quand elles étaient encore parlées)³ est si frappante qu'elle mériterait plus ample investigation.

- 46 La classe 4 n'est constituée que de Paris, qui peut être considérée comme un « outlier » dans notre échantillon. Même si elle enregistre un nombre important de TL en valeur brute, la densité rapportée à la population totale y est relativement faible.
- 47 Enfin, la figure 2 suggère un effet départemental lié aux politiques publiques. Des effets frontières aussi nets faisant voisiner des départements à forte densité de TL avec d'autres beaucoup moins pourvus (Creuse et Cantal vs Puy-de-Dôme ou Lozère vs Hérault) ne sont explicables que par les politiques départementales en faveur des TL, parfois très précoces (Salgueiro, 2015). De même, l'exception de la Bourgogne-Franche-Comté fortement dotée s'explique par le soutien actif du Conseil régional, tout comme en Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, toutes bien équipées. Les trois régions méridionales ayant mis en œuvre des soutiens financiers sont voisines les unes des autres, ce qui peut expliquer l'effet de voisinage constaté supra. La diffusion spatiale de proche en proche des initiatives d'appui aux TL par mimétisme entre collectivités voisines (départements ou intercommunalités) rend également compte de l'effet de dépendance spatiale que nous avons mis en évidence.

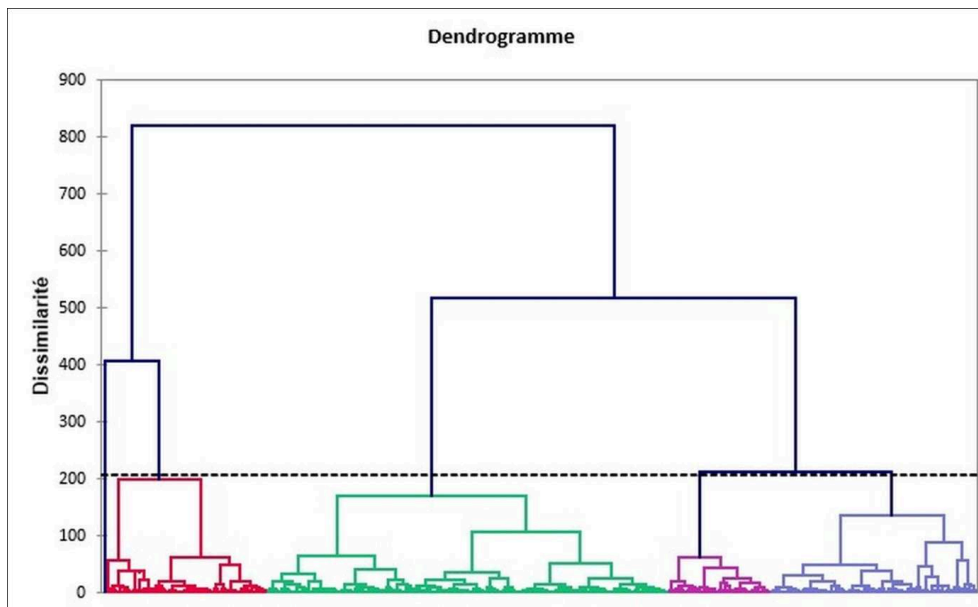
Conclusion

- 48 Nous avons analysé la géographie des TL à l'échelle des ZE pour tenter d'identifier d'éventuelles relations statistiques avec un certain nombre d'indicateurs socio-économiques. Notre cartographie montre d'abord que les TL ne sont plus une spécificité métropolitaine (du moins en France). Le calcul d'un indice de spécificité (densité de TL rapportée à la population) a permis de montrer que non seulement les TL se rencontrent désormais dans presque toutes les ZE mais que près de la moitié d'entre eux sont implantés hors Métropoles officielles. Les dix plus grandes conservent cependant une surreprésentation de TL en raison du lien très puissant des TL avec des « industries créatives » privilégiant toujours le sommet du système urbain (Andrieu, Delabos et Maillat, 2019 ; Mariotti, Akhavan et Rossi 2021). L'indice a révélé la surperformance de ZE à dominante rurale pourvues seulement de petites villes. Les TL privilégieraient donc en termes relatifs à la fois le sommet de la hiérarchie urbaine (ce qu'on savait déjà) et un certain nombre de zones rurales (ce qu'on ignorait), mais négligerait pour l'heure les métropoles secondaires (souvent de tradition manufacturière) et les villes moyennes, plutôt sous-représentées.
- 49 Pour expliquer cette distribution inégale, nous avons émis une hypothèse centrale, à savoir que les TL devaient être d'autant plus fréquents que la ZE offre moins d'opportunités professionnelles, à cause d'un chômage plus élevé conduisant à se lancer dans les affaires plutôt qu'à espérer se faire embaucher comme salarié, ou du fait d'un sous-équipement en télécommunications, auquel cas le TL répond à une demande d'accès. D'après cette hypothèse, les TL devraient donc être surreprésentés dans les zones économiquement déprimées et/ou géographiquement enclavées. Cette hypothèse se vérifie dans les campagnes (à l'image de la Vendée épargnée par le chômage et comptant peu de tiers-lieux) mais pas dans les ZE de tradition industrielle

(à plus fort chômage), à l'image de la Thiérache, frappée par un chômage de masse mais sous-dotée en TL.

- 50 L'analyse factorielle et sa cartographie a en effet révélé un contraste régional nord-sud explicable dans une perspective évolutionniste par les héritages culturels séculaires des systèmes familiaux et de la révolution industrielle qui influencent encore aujourd'hui la propension à devenir entrepreneur, soulignant le caractère central de la création d'entreprise (assez corrélé au niveau de formation) dans l'explication de la répartition géographique d'une innovation spatiale telle que les TL. L'héritage paternaliste fait toujours obstacle à l'entrepreneuriat dans des agglomérations de second rang précocement industrialisées. En termes de politiques publiques, ces résultats soulignent donc que qualification et création d'entreprises sont des composantes essentielles pour le développement local mais aussi les héritages socio-culturels dépendants au sentier, autant de données que les pouvoirs publics tardent à prendre en compte dans leurs orientations stratégiques (Bouba-Olga, 2017), sachant que, contrairement à ce qui est souvent avancé pour les opposer à leurs homologues métropolitains, la grande majorité des TL hors métropole sont des structures privées, généralement peu soutenues (Glémain et Billaudeau, 2021 ; Le Gall *et al.*, 2022 ; Liefoghe *et al.*, 2022). Cela étant l'action publique encourage de plus en plus la création de TL sous de multiples formes pour en équiper chaque territoire, que ce soit dans le cadre d'appels à projet (ex. Fabriques de territoire, Manufactures de proximité⁴), ou par un soutien matériel aux porteurs sous forme de subventions de fonctionnement ou de prêts de locaux (souvent localisés dans des bâtiments centraux vacants), l'objectif étant d'aboutir à un maillage équilibré sur l'ensemble du territoire national.
- 51 Il serait sans doute utile de conduire une étude analogue sur d'autres pays. Certaines hypothèses avancées dans l'article demanderaient aussi à être approfondies en prenant en compte des variables complémentaires, notamment pour mieux appréhender le lien avec la création d'entreprise. L'hypothèse d'une complémentarité entre TL métropolitains et périphériques a ainsi récemment été émise dans le contexte de l'expansion actuelle du télétravail (Leducq, 2021). Dans le même registre, il serait intéressant de conduire ce type d'analyse en prenant en compte le volontarisme politique de certaines collectivités locales pour le soutien à la création de TL.
- 52 Toujours est-il que notre recherche a permis de démontrer qu'il existe, comme dans de nombreux autres secteurs économiques, une forme d'inégalité territoriale en matière de distribution des tiers-lieux et ce malgré leur grande diversité de forme, de taille et de fréquentation. Les TL constituent une chance pour certains territoires de voir leur système productif progresser, peut-être au détriment des moins attractifs pour les travailleurs mobiles et qualifiés fréquentant les TL. La qualité de vie, composante de l'attractivité territoriale, pourrait ainsi demain intervenir comme un levier de compensation des pertes d'emplois industriels par l'économie de la connaissance, au risque de renforcer des inégalités entre les territoires attractifs et les moins performants.

Annexe 1 - Dendrogramme



BIBLIOGRAPHIE

- Amit R., Muller E., 1995. "Push" and "pull" entrepreneurship. *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, vol. 12, n° 4, p. 64-80.
- Ananian P., 2019. Quartiers de l'innovation et espaces de coworking : évidences et enjeux de transformation de l'environnement urbain dans les villes nord-américaines. In Krauss G., Tremblay D.-G. (dir.), *Tiers-lieux*. Rennes, PUR & Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 115-139.
- Andrieu D. Delabos P., Maillet P., 2019. *Atlas cartographique des espaces de coworking. Projet COWORK-CVL*. Tours, UMR CNRS CITERES - MSH Val de Loire.
- Aubry M., Bonnet J., Renou-Maissant P., 2015. Entrepreneurship and the business cycle: the "Schumpeter" effect versus the "refugee" effect – a French appraisal based on regional data. *The Annals of Regional Science*, vol. 54, n° 1, p. 23-55.
- Audretsch D. B., Dohse D., Niebuhr A., 2015. Regional unemployment structure and new firm formation. *Papers in Regional Science*, vol. 94, p. 115-138.
- Auriac F., Rey V. (dir.), 1998. *L'espace rural*. Montpellier, RECLUS & Paris, La Documentation Française.
- Avdikos V., Kalogeresis A., 2016. Socio-economic profile and working conditions of freelancers in co-working spaces and work collectives: Evidence from the design sector in Greece. *Area*, vol. 49, n° 1, p. 35-42.

- Azam M., Chauvac N., Cloutier L., 2015. Quand un tiers-lieu devient multiple. Chronique d'une hybridation. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 46, n° 2, p. 87-104.
- Baudelle G., Fache J. (dir.), 2015. *Les mutations des systèmes productifs en France*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Baudelle G., Krauss G., Marinos C., 2018. Coworking spaces in innovative environments compared: Does the local-regional embeddedness matter? *4th GEOINNO Conference*, Barcelone, 31 Janvier-2 Février.
- Besson R., 2017a. La régénération des territoires ruraux par les Tiers Lieux. Le cas des Tiers Lieux creusois. Site *UrbaNews*. URL : <https://www.urbanews.fr/2017/09/18/52487-la-regeneration-des-territoires-ruraux-par-les-tiers-lieux-le-cas-des-tiers-lieux-creusois/>
- Besson R., 2017b. Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines. Territoire en mouvement. *Revue de géographie et aménagement*, n° 34.
- Boboc A. et al., 2014. Le coworking : un dispositif pour sortir de l'isolement ? Sociologies [En ligne], Théories et recherches. URL: <http://journals.openedition.org/sociologies/4873> - DOI: <https://doi.org/10.4000/sociologies.4873>
- Boschma R.A., Lambooy J.G., 1999. Evolutionary economics and economic geography. *Journal of Evolutionary Economics*, vol. 9, n° 4, p. 411-429.
- Boschma R.A., Martin R., 2010. The aims and scope of evolutionary economic geography. In Boschma R.A., Martin R. (dir.), *The handbook of evolutionary economic geography*. Cheltenham, Edward Elgar, p. 3-39.
- Bouba-Olga O., 2017. *Dynamiques territoriales. Éloge de la diversité*. La Rochelle, Atlantique.
- Bourdieu P., 2002. *Le Bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*. Paris, Le Seuil.
- Bourdin A., 2017. *Être métropole dans un monde incertain*. Paris, PUCA.
- Boutillier S., Capdevila I., Dupont L., Morel L., 2020. Collaborative spaces promoting creativity and innovation. *Journal of Innovation Economics Management*, n° 31, p. 1-9.
- Boutillier S., 2008. *Évolution de la création d'entreprises à Dunkerque (Nord-France) entre 1993 et 2005*. Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation. ULCO / Research Unit on Industry and Innovation, Working Papers n° 193.
- Boutillier S., Ross E., 2021. L'empreinte territoriale du coworking. L'exemple d'une agglomération industrielle en reconversion. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 3, p. 497-514.
- Boutillier S., Ross E., 2021. L'empreinte territoriale du coworking. L'exemple d'une agglomération industrielle en reconversion. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 3, p. 497-514.
- Bouygues, 2021. Villes moyennes : après la crise, le renouveau ? 29 novembre. *Blog de Bouygues Construction* [En ligne]. URL: <https://www.bouygues-construction.com/blog/fr/dossier-special/villes-moyennes-renouveau/>
- Braune C.A., 2019. *A space for new path development: Coworking Spaces in regional economic change. A case study of the Ruhr area, Germany*. Master Thesis, Department of Geography. Lund, Lund University.
- Burret A., 2017. *Étude de la configuration en Tiers-Lieu : la repolitisation par le service* [disponible sur HAL]. Thèse de sociologie. Lyon, Université de Lyon. URL: https://theses.hal.science/tel-01587759/file/burret_a_these_udl.pdf

- Capdevila I., 2013. Knowledge dynamics in localized communities: Coworking spaces as microclusters. Mis en ligne sur *Social Science Research Network*, SSRN 2414121. URL: <https://ssrn.com/abstract=2414121> – DOI: <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2414121>
- Capdevila I., 2015. Co-working spaces and the localised dynamics of innovation in Barcelona. *International Journal of Innovation Management*, vol. 19, n°3.
- Caragliu A., Nijkamp P., 2016. Space and knowledge spillovers in European regions: the impact of different forms of proximity on spatial knowledge diffusion. *Journal of Economic Geography*, vol. 16, n° 3, p. 749-774.
- Cliff A., Haggett P., 2005. Modeling diffusion processes. In K. Kempf-Leonard K. (ed.), *Encyclopaedia of Social Measurement*, Amsterdam, Elsevier, vol. 2, p. 709-724.
- Cohendet P., Grandadam D., Simon L., 2010. The anatomy of the creative city. *Industry and Innovation*, vol. 17, n° 1, p. 91-111.
- Combes P. P., Duranton G., Gobillon L., 2011. The identification of agglomeration economies. *Journal of Economic Geography*, vol. 11, n° 2, p. 253-266.
- Crescenzi R., Rodriguez-Pose A., Storper M., 2007. The territorial dynamics of innovation: A Europe-United States comparative Analysis. *Journal of Economic Geography*, vol. 7, n°6, p. 673-709.
- D'Alessandro C., Levy D., Regnier T., 2021. *La France et ses territoires*. Paris, INSEE Références.
- DeskMag, 2013. The development of coworking spaces. Mis en ligne sur *DeskMag*. URL: <http://www.deskmag.com/en/the-development-of-coworking-spaces-213>
- DeskMag, 2018. The 2018 global coworking survey. Mis en ligne sur *DeskMag*. URL: <http://www.deskmag.com/en/coworking-spaces-in-europe-2018-statistical-market-report-1017>
- DeskMag, 2019. 2019 state of coworking: over 2 million coworking space members expected. Mis en ligne sur *DeskMag*. URL: <http://www.deskmag.com/en/2019-state-of-coworking-spaces-2-million-members-growth-crisis-market-report-survey-study>
- Fabricius M., 2021. Abwanderung ins Umland – Städte schrumpfen erstmals seit Jahren. *Welt*, 14 Octobre.
- Fabbri J., Charue-Duboc F., 2016. Les espaces de coworking : nouveaux intermédiaires d'innovation ouverte ? *Revue française de gestion*, vol. 42, n° 254, p. 163-180.
- Farcy de, 1951. La répartition géographique des modes de faire-valoir en France. *Revue de Géographie de Lyon*, vol. 26, n° 3, p. 229-241.
- Ferchaud F. et al., 2022. A new mode of reconciliation of professional and personal life plans : the contribution of coworking spaces. In Tremblay D.- G., Krauss G. (dir.), *Working and living in new territories : The multiplication of coworking spaces*. Cheltenham, Edward Elgar, chapitre 4, sous presse.
- Fiorentino S., 2019. Different typologies of “co-working spaces” and the contemporary dynamics of local economic development in Rome. *European Planning Studies*, vol. 27, n° 9, p. 1768-1790.
- Flipe A., 2020. Espaces de coworking et tiers-lieux. Les réseaux d'une nouvelle ruralité ?. *Études rurales*, vol. 206, n° 2, p. 154-174.
- Forester T., 1989. The myth of the electronic cottage. *Computers and Society*, vol. 19, n° 2, p. 4-19.
- Fuzi A., 2016. *Space for creative and entrepreneurial activities? Coworking spaces in the entrepreneurial landscape of an economically challenged region*. Thèse. Cardiff, Cardiff Metropolitan University.

- Gandini A., 2015. The rise of coworking spaces: A literature review. *Ephemera*, vol. 15, n° 1, p. 193-205.
- Genoud P., Moeckli A., 2010. Les tiers-lieux, espaces d'émergence et de créativité. *Revue économique et sociale*, vol. 68, n° 2, p. 25-34.
- Glémain P., Billaudeau V., 2021. Les Autres Lieux d'Entrepreneuriat et de Saliariat en territoire rural. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, vol. 5, p. 927-951.
- Grabski-Kieron U., Boutet A., 2022. Small and medium-sized towns. Situation, development and prospects in different types of areas. In Gustedt E. et al. (dir.), *Cities and metropolises in France and Germany*. Hanovre, Forschungsberichte der ARL, p. 80-101.
- Haddad E., 2014. Qu'est-ce qu'une "maison" ? *L'Homme*, n° 212, p. 109-138.
- Hägerstrand T., 1952. *The propagation of innovation waves*. Lund, Lund Studies in Geography, 20 p.
- Hämeenaho P., 2013. In search of the rural idyll ? Developing the residential rural areas in Finland. In Silva L., Figueiredo E. (dir.), *Shaping rural areas in Europe: Perceptions and outcomes on the present and the future*. Heidelberg, Springer, p. 181-195.
- Holienka M., Racek, F., 2015. Coworking spaces in Slovakia [Accessible en ligne]. *Cormenius Management Review*, vol. 9, n° 2-3. URL: https://www.fm.uniba.sk/fileadmin/fm/Veda/Archive_CMR/vol9_2015_no2_3_holienka_racek.pdf
- Howells J., 2012. The geography of knowledge: never so close but never so far apart. *Journal of Economic Geography*, vol. 12, n° 5, p. 1003-1020.
- Huang H., Liu Y., Liang Y., Vargas D., Zhang L., 2020. Spatial perspectives on coworking spaces and related practices in Beijing. *Built Environment*, vol. 46, n° 1, p. 40-54.
- Hurry C.J., 2012. *The Hub Halifax: a qualitative study on coworking*. MBA thesis. Halifax, Saint Mary's University.
- Jamal A., 2017. *Coworking spaces in mid-sized cities: an innovative approach to local economic development*. EverGreen, Mid-Sized Cities Research Series, 9 p.
- Jamal A., 2018. Coworking spaces in mid-sized cities: a partner in downtown economic development. *Environment and Planning A*, vol. 50, n° 2.
- Krauss G., 2019. Les espaces de coworking et les trajectoires sociales de leurs fondateurs et utilisateurs : études de cas dans le sud-ouest de l'Allemagne dans une ville moyenne et dans une petite commune périphérique. In Krauss G., Tremblay D.-G. (dir.). *Tiers-lieux*. Rennes, PUR & Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 19-39.
- Krauss G., Tremblay D.-G. (dir.), 2019. *Tiers-lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs...* Rennes, Presses universitaires de Rennes & Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- Landry C., 2000. *The creative city: A toolkit for urban innovators*. Londres, Earthscan.
- Le Gall S. et al., 2022, The Coworking Space: A catalyst for initiatives at the crossroad of mobility and embeddedness. Lessons from peripheral areas of Western France. In Tremblay D., G., Krauss G. (dir.), *Working and living in new territories : The multiplication of coworking spaces*. Cheltenham, Edward Elgar, chapitre 14, sous presse.
- Le Nadant A.-L., Marinos C., 2020. Espaces de coworking et fablabs des villes petites et moyenne : un rôle de *middleground* ? *Innovations*, vol. 1, n° 61, p. 41-66.

- Le Nadant A.-L., Marinos C., Krauss G., 2018. Les espaces de coworking. Le rôle des proximités dans les dynamiques collaboratives. *Revue française de gestion*, vol. 272, n° 3, p. 121-137.
- Leducq D., 2020. *Ville productive, ville verte : des figures pour penser l'urbain* [accessible en Ligne]. HDR. Tours, Université de Tours. URL: <https://citeres.univ-tours.fr/IMG/pdf/-222.pdf>
- Leducq D., 2021. Les espaces de coworkin : des instruments de résilience territoriale pour l'après-Covid ? *Netcom* [En ligne], Notes de recherche. URL: <http://journals.openedition.org/netcom/5677> - DOI: <https://doi.org/10.4000/netcom.5677>
- Leducq D., Ananian P., 2019. Qu'apporte l'urbanisme à l'étude des espaces de coworking ? *Revue de littérature et approche renouvelée. Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n° 5, p. 963-986.
- Leducq D., Demazière C., Coquel A., 2019. Diffusion régionale et intégration urbaine des espaces de coworking. Les spécificités d'une région française faiblement métropolisée. *Géographie, économie, société*, vol. 21, n° 3, p. 145-169.
- Lee N., Rodríguez-Pose A., 2014. Creativity, cities, and innovation. *Environment and Planning A*, vol. 46, n° 5, p. 1139-1159.
- Levesque R., 2014. Le financement du foncier agricole. *Cahier Demeter*, n° 14, p. 43-60.
- Levesque R., Liorit D., Pathier G., 2011. Les marchés fonciers ruraux régionaux entre dynamiques des exploitations agricoles et logiques urbaines. *Economie & Statistique*, vol. 444-445, n° 1, p. 75-98.
- Levy-Waitz P. (dir.), 2018. *Faire ensemble pour mieux vivre ensemble. Mission Coworking : territoires, travail, numérique*. Rapport 2018, Fondation Travailler autrement. Paris, Ministère de la cohésion des territoires/CGET.
- Liefooghe C., 2014. L'économie de la connaissance et de la créativité : une nouvelle donne pour le système productif français. *L'Information Géographique*, vol. 78, n° 4, p. 48-68.
- Liefooghe C., 2016. Tiers-lieux, coworking spaces et Fab Labs : nouveaux lieux, nouveaux liens et construction de communautés de connaissance créatives. In Liefooghe C., Mons D., Paris D. (dir.). *Lille, métropole créative ? Nouveaux liens, nouveaux lieux, nouveaux territoires*. Villeneuve d'Ascq, Éditions du Septentrion, p. 183-221.
- Liefooghe C., 2018. Les tiers-lieux à l'ère du numérique : diffusion spatiale d'une utopie socio-économique. *Géographie, économie, société*, vol. 20, n°1, p. 33-61.
- Liefooghe C., 2019. Créer des tiers-lieux en ville petite et moyenne : imaginaires collectifs et fabrique des politiques publiques. In Krauss G., Tremblay D.-G. (dir.). *Tiers-lieux*. Rennes, PUR & Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 93-113
- Liefooghe C. et al., 2022. How coworking spaces have spread out beyond larger metro areas. A spatial diffusion analysis in France. In Tremblay D.-G., Krauss G. (dir.), *Working and living in new territories : The multiplication of coworking spaces*. Cheltenham, Edward Elgar, chapitre 3, sous presse.
- Lorre B., 2018. État de l'art sur les Tiers Lieux. *Terminal* [En ligne], n° 123. URL: <http://journals.openedition.org/terminal/3365> - <https://doi.org/10.4000/terminal.3365>
- Manzini Ceinar I., Mariotti I., 2021. The effects of COVID-19 on Coworking Spaces: Patterns and future trends. In Mariotti I., Di Vita S., Akhavian M. (dir.), *New workplaces. Location patterns, urban effects and development trajectories. A worldwide Investigation*. Cham, Springer, p. 277-297.
- Mariotti I., Akhavian M., 2020. Exploring proximities in coworking spaces: the evidence from Italy. *European Spatial Research and Policy*, vol. 27, n° 1, p. 37-52.

- Mariotti I., Akhavan M., Rossi F., 2021. The preferred location of coworking spaces in Italy: an empirical investigation in urban and peripheral areas. *European Planning Studies*, p. 1-22.
- Mariotti I., Di Matteo D., 2020. Coworking in emergenza Covid-19: quali effetti per le aree periferiche? *EyesReg*, vol. 10, n°2.
- Mariotti I., Pacchi C., Di Vita S., 2017. Co-working spaces in Milan: location patterns and urban effects. *Journal of Urban Technology*, vol. 24, n°3, p. 47-66.
- Merkel J., 2015. Coworking in the City. *Ephemera*, vol. 15, n°1, p. 121-139.
- Milet H., Meyfroidt A., Simon E. (coord.), 2022. *Exode urbain ? Petits flux, grands effets. Les mobilités résidentielles à l'ère (post-)COVID*. Paris-La Défense, PUCA, Programme POPSU Territoires.
- Morel B. (dir.), 2005. *Dynamiques et diversité des territoires français. Rapport de l'Observatoire des territoires*. Paris, La Documentation Française.
- Moriset B., 2014. Building new places of the creative economy. The rise of coworking spaces [Disponible sur HAL]. 2nd *Geography of Innovation International Conference 2014*, Utrecht University Utrecht (The Netherlands), January 23 – 25. URL: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00914075>
- Moriset B., 2017. Inventer les nouveaux lieux de la ville créative : les espaces de coworking. *Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement*, n°34. URL: <http://journals.openedition.org/tem/3868> - DOI : <https://doi.org/10.4000/tem.3868>
- Morril R., Gaile G.L., Thrall G.I., 1988. *Spatial diffusion*. Beverly Hills, Sage.
- Müller A.K., 2018. *Coworking Spaces: urbane Räume im Kontext flexibler Arbeitswelten*. Berlin, LIT.
- Nelson R., Winter S.G., 1982. *An evolutionary theory of economic change*. Cambridge (Mass.), Belknap Press – Harvard University Press.
- Oldenburg R., 1989. *The great good place: cafes, coffee shops, community centers, beauty parlors, general stores, bars, hangouts, and how they get you through the day*. New-York, Paragon House.
- Patt C., 2019. *Einflussfaktoren auf das Angebot von Coworking Spaces in der Schweiz. Master of advanced studies in real estate*. Zurich, Université de Zurich.
- Pechlaner H., Innerhofer E. (dir.), 2018. *Temporäre Konzepte: Coworking und Coliving als Perspektive für die Regionalentwicklung*. Stuttgart, Kohlhammer.
- Pecqueur B., Nadou F., 2018. *Dynamiques territoriales et mutations économiques: transition, intermédiation, innovation*. L'Harmattan, 290 p.
- Planhol X. de, 1988. *Géographie historique de la France*. Paris, Fayard.
- Qvortrup L., 1989. The Nordic telecottages: Community teleservice centres for rural regions. *Telecommunications Policy*, vol. 13, n°1, p. 59-68.
- Rodríguez-Pose A., 2018. The revenge of the places that don't matter (and what to do about it). *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, vol. 11, n°1, p. 189-209.
- Roth K., Mirchandani N., 2016. The rise of co-working: A growing workplace movement. *Corporate Real Estate Journal*, vol. 5, n° 4, p. 314-328.
- Rutkauskas T.K. et al., 2019. The foundation of the development of coworking spaces and entrepreneurship education in Russia. *Journal of Entrepreneurship Education*, vol. 22, n° 4.
- Saint-Julien T., 1985. *La diffusion spatiale des innovations*. Montpellier, RECLUS.

- Salgueiro L., 2015. *Les dynamiques territoriales d'adoption, de diffusion et d'usages des tiers-lieux de travail ruraux : une approche systémique des télécentres du Cantal*. Thèse. Toulouse, Université Toulouse Jean Jaurès.
- Salgueiro L., 2017. Les télétravailleurs : l'innovation publique en zone rurale à l'épreuve des stratégies des usagers. L'exemple des télécentres du Cantal. In Courcelle T., Fijalkow Y., Taulelle F. (dir.). *Services publics et territoires : adaptations, innovations et réactions*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 145-156.
- Salgueiro L., Puel G., Fernandez V., 2017. Localisation et effets des télécentres dans les territoires ruraux : le cas du Cantal (France). *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], document 827. URL: <http://journals.openedition.org/cybergeo/28510> - DOI: <https://doi.org/10.4000/cybergeo.28510>
- Sauvy A., 1954. *Théorie générale de la population. vol. 2 : La vie des populations*. Paris, PUF.
- Scaillerez A., Tremblay D.-G., 2017. Coworking, fab labs et living labs. État des connaissances sur les tiers-lieux. *Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement* [En ligne], n° 34. URL: <http://journals.openedition.org/tem/4200> - DOI: <https://doi.org/10.4000/tem.4200>
- Selada C., Vilhena da Cunha I., Tomaz E., 2011. Creative-based strategies in small cities: A case-study approach. *Redige*, vol. 2, n°2.
- Spinuzzi C., 2012. Working alone, together: Coworking as emergent collaborative activity. *Journal of Business and Technical Communication*, vol. 26, n°4, p. 399-441.
- Stam E., van de Vrande V., 2017. Solopreneurs and the rise of co-working in the Netherlands. In Mason C., Reuschke D., Syrett S., van Ham M. (dir.). *Entrepreneurial neighbourhoods. Towards an understanding of the economies of neighbourhoods and communities*. Camberley, Edward Elgar, p. 65-79.
- Statista, 2022, Number of coworking spaces worldwide 2018-2024 [disponible sur le site Statista]. URL: <https://www.statista.com/statistics/554273/number-of-coworking-spaces-worldwide/>
- Steinführer A., Porsche L., Sondermann M. (dir.), 2021. *Kompendium Kleinstadtforschung, Forschungsberichte [WP] der ARL, n° 16*. Hanovre, Akademie für Raumforschung und Landesplanung.
- Storper M., Venables A.J., 2004. Buzz: Face-to-face contact and the urban economy. *Journal of Economic geography*, vol.4, n° 4, p. 351-370.
- Talandier M., 2014. *Retombées socio-économiques des aménités culturelles et naturelles dans les territoires de France métropolitaine, rapport au PUCA* [disponible en ligne]. Site du PUCA. URL: <http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-retombees-socio-eco-amenites-france.pdf>
- Talandier M., 2021. Télétravail et recompositions territoriales : les zoom towns. *Constructif*, n°60, p. 56-60.
- Tanguy P., Poupard G., 2011. *L'emploi local face à la crise de 2008 à 2009* [disponible sur le site de Aurba]. Les Dossiers FNAU 23. URL: https://www.aurba.org/wp-content/uploads/2011/08/Emploi_local_face_crise_2008.pdf
- Todd E., 2015 [1^e éd. 1990]. *L'invention de l'Europe*. Paris, Seuil.
- Uda T., Tomokazu A., 2016. *A descriptive statistics on coworking spaces in Japan*. Discussion paper series. A 297, Graduate School of Economics and Business Administration, Hokkaido University.
- Ward Jr J.H., 1963. Hierarchical grouping to optimize an objective function. *Journal of the American statistical association*, vol. 58, n° 301, p. 236-244.

Waters-Lynch J. *et al.*, 2016. *Coworking: A transdisciplinary overview*. Working Paper, SSRN Electronic Journal.

Witt U., 2003. *The evolving economy: essays on the evolutionary approach to economics*. Cheltenham, Edward Elgar.

Wright C.F. *et al.*, 2017. Beyond national systems, towards a “gig economy”? A research agenda for international and comparative employment relations. *Employee Responsibilities and Rights Journal*, vol. 29, n° 4, p. 247-257.

Zhou Y., 2018. Coworking as an emerging urban lifestyle: Location analysis of coworking spaces in Manhattan, NYC. *Proceedings of the Environmental Design Research Association 50th Conference*. URL: <https://cuny.manifoldapp.org/read/untitled-cb0c686f-43b1-401c-8211-7c8c79735fcf/section/05e9f179-5e4e-4d49-80ed-00ba9067f972>

NOTES

1. Données disponibles sous l'URL: https://github.com/anct-carto/mission_coworking
2. Cf. URL: <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2060>
3. https://www.lexilogos.com/france_carte_dialectes.htm
4. « Les Manufactures de Proximité » permettent de « préserver et de valoriser des savoir-faire artisanaux, de développer des compétences et de moderniser des process de production tout en contribuant à redynamiser les territoires et en premier lieu, les petites et moyennes villes, les territoires ruraux et les quartiers prioritaires de la politique de la ville ». Site de l'Agence nationale de la cohésion des territoires. *Action publique & Tiers-Lieux*. URL: <https://tierslieux.anct.gouv.fr/programme/manufactures-de-proximite/>

RÉSUMÉS

L'article vise à expliquer la concentration relative des tiers-lieux par zone d'emploi (ZE) sur le territoire français. La recherche internationale s'est focalisée sur les métropoles alors que la cartographie montre que les tiers-lieux y pèsent relativement moins qu'ailleurs. On formule l'hypothèse que les tiers-lieux sont proportionnellement plus nombreux dans les ZE en difficulté économique et/ou enclavées où ils répondent aux besoins spécifiques de nouveaux travailleurs indépendants. Nous réalisons une analyse typologique afin de mettre en évidence dans quelle mesure les caractéristiques territoriales expliquent la localisation des tiers-lieux. Nous montrons que les tiers-lieux ne sont pas exclusivement un phénomène métropolitain et mettons en évidence l'existence de plusieurs France, qu'on interprète à partir d'héritages historiques de longue durée dans une perspective théorique évolutionniste.

The article aims to explain the relative concentration of third places by travel-to-work area (TTWA) in France. The literature focuses on metropolises, whereas our mapping shows that third places weigh relatively less in large metro areas than elsewhere, challenging the dominant discourse. We hypothesize that third places are proportionally more numerous in economically depressed and/or landlocked TTWAs where they meet the specific needs of new self-employed

workers. We carry out a typological analysis in order to highlight the extent to which spatial features explain the location of third places. We demonstrate that third places are not exclusively a metropolitan phenomenon and stress strong variations within France, which are interpreted from long-term historical legacies in an evolutionary theoretical perspective.

INDEX

Keywords : third space, spatial distribution, spatial analysis, modelling, historical legacies

Mots-clés : tiers-lieux, répartition géographique, analyse spatiale, modélisation, héritage historique

Thèmes : Sur le Champ

AUTEURS

GUY BAUELLE

Guy Baudelle, guy.baudelle@univ-rennes2.fr, est professeur des Universités à l'Université de Rennes 2, ESO (UMR CNRS 6590). Il a récemment publié :

- Medjadj T., Baudelle G., 2022. La répartition spatiale des établissements de santé et leur incidence sur les inégalités d'accès aux soins à Alger. *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, vol. 79, n° 2, p. 1-15.

- Adam B., Baudelle G., Dumont M., 2022. Doctrines spatiales du développement urbain. Persistance et changement au cours du temps. In GUSTEDT E. et al. (dir.), *Villes et métropoles en France et en Allemagne*. Hanovre, Akademie für Raumforschung und Landesplanung (ARL), p. 41-59.

- Florez M., Baudelle G., Hardouin M., 2022. Notre-Dame-Des-Landes or redefining the relationship to space through the territorial embeddedness of a struggle. *Antipode. A radical Journal of Geography* [En ligne], vol. 54, n° 3, p. 772-779. URL: <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/anti.12809> - DOI: <https://doi.org/10.1111/anti.12809>

SÉBASTIEN BOURDIN

Sébastien Bourdin, sbourdin@em-normandie.fr, est professeur HDR, EM Normandie Business School. Il a récemment publié :

- Bourdin S., Cottureau V., Hermet F., Jean-Pierre P., Medeiros E., 2023. How have Europe's outermost regions dealt with the economic and social consequences of the COVID-19 crisis? Effects, policies and recommendations. *Regional Science: Policy & Practice*.

- Niang A., Bourdin S., Torre A., 2023. The geography of circular economy: job creation, territorial embeddedness and local public policies. *Journal of Environmental Planning and Management*.

- Bourdin S., Eva M., Iatu C., Ibanescu B., Jeanne L., Nadou F., 2023. Les réponses des collectivités locales pour faire face aux conséquences de la Covid-19. Une analyse de la résilience des territoires. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2023/2, p. 181-208.

LOUIS-THIBAUT BURON

Louis-Thibault Buron, louisburon@laposte.net, est doctorant à l'Université du Mans, ESO (UMR CNRS 6590). Il a récemment publié :

- Buron L.-T., 2023. Le circuit des 24 Heures du Mans, retour sur cent ans d'histoire. In Bailly G., Gasnier A., Angonnet S., *Atlas Social du Mans* [En ligne], eISSN : 2968-0247, mis à jour le :

25/05/2023, URL: <https://atlas-social-du-mans.fr:443/index.php?id=828>.

- Buron L.-T., 2023. Gouvernance et gestion du circuit des 24 Heures du Mans. In Bailly G., Gasnier A., Angonnet S., *Atlas Social du Mans* [En ligne], eISSN : 2968-0247, mis à jour le : 25/05/2023, URL : <https://atlas-social-du-mans.fr:443/index.php?id=841>.

- Gasnier A., Charpentier S., Buron L.-T., 2022. La participation des nouvelles dynamiques commerciales à la recomposition des gares et quartiers de gare en Bretagne – Pays de la Loire. *Géotransports* [En ligne], n° 16, p. 29-44. URL: <https://irp.cdn-website.com/bf2583a0/files/uploaded/pp.29-44-R.Gasnier-S.Charpentier-L-T.Buron-La-participation-des-nouvelles-dynamiques-commerciales-a-la-recomposition-des-gares-et-quartiers-de.pdf>

CLÉMENT MARINOS

Clément Marinos, clement.marinos@univ-ubs.fr, est maître de conférences à l'Université Bretagne Sud, Laboratoire d'économie et de gestion de l'Ouest (LEGO). Il a récemment publié :

- Le Nadant A.-L., Marinos C., Krauss G., 2022. Quel sera l'impact de la crise de la Covid-19 sur les pratiques de coworking ? *Géographie, Économie, Société*, vol. 24, n° 2, p.217-228.

- Gourlay F., Mahéo C., Petr C., Pasquier-Jeanne J., Marinos C., 2021. Les nouvelles situations d'intermédiation territoriale : l'exemple des « quart-lieux » périphériques (espaces de coworkation). *Géographie, Économie, Société*, vol. 23, n° 1, p.3 1-52.

- Marinos C., 2020. L'émergence des lieux de retraite et de réflexion pour entrepreneurs créatifs. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2020/5, p.935-949.